



**REGLEMENT PARTICULIER**  
**Les Petits Volants de la Possession**  
**Poussins-Benjamins-Minimes-Cadets**  
**Le 08 et 09 décembre 2018**  
**Organisé par le Badminton Club de la Possession**

**Art.01** Le tournoi est autorisé Sous le N° .....et se déroulera selon les règles de la F.F.Bad  
Le présent règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC).

**Art.02** Autorisé aux catégories : **Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets** disposant d'un classement  
**R / D ou P (NC).**

**Ouvert aux Hommes et aux dames** disposant à la date limite d'inscription de leur licence.

**Les licences non validées par la LNBR ne pourront pas être prises en compte.**

### 2.1. Mineurs

**Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs (article 2.14 du RGC).**

Le représentant légal indiqué sur la fiche d'inscription devra être en mesure de fournir les attestations (jointe en annexe du dossier d'inscription) sur la demande du Juge Arbitre.

Le représentant sera le seul responsable en cas de non présentation de ce document signé par le parent du Mineur.

En application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs, les joueurs doivent être accompagnés d'au moins un représentant majeur, désigné sur le formulaire d'inscription et présent pendant la durée de la compétition. Le représentant du joueur se doit d'être à ses côtés au moment du pointage des présents et de la vérification d'identité.

Le juge-arbitre peut interdire la compétition aux joueurs mineurs se présentant sans représentant à la compétition.

**Le juge arbitre est : Mr PERIANAYAGOM Jean Richard**

**t : 0693 46 74 54**

**@ : [jrp974@orange.fr](mailto:jrp974@orange.fr)**

Art.03

**Aucune inscription ne sera prise en compte après la date fixée sur la fiche d'inscription :**

**Le Vendredi 23 novembre 2018** à minuit (heure locale).

**Le tirage au sort sera effectué le dimanche 25 novembre 2018**

**En cas de désistement, les frais d'inscriptions seront dus.**

Les joueurs faisant l'objet d'une interdiction de tournoi ne peuvent s'inscrire que si cette interdiction prend fin avant la date de début du tournoi.

Les tableaux ouverts sont les **SH, SD, DH, DD**

Le nombre minimum pour qu'un tableau se joue est fixé à 4 joueurs.

En cas d'inscription inférieur à 6, le tableau se jouera obligatoirement en poule unique.

Art.04

Dans la mesure du possible, il y aura **2 sortants dans les poules de 3 et de 4** dans le cas où le nombre de matchs reste en dessous des 8 matchs par joueur.

Le comité d'organisation se réserve la possibilité de :

- fusionner des tableaux si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant
- faire qu'un seul sortant par poules de 3 et/ou élimination direct pour ne pas dépasser le nombre de match maxi par joueur et par jour.

Art.05

Le nombre de tête de séries sera déterminé par le nombre de joueurs inscrits.  
Les têtes de séries seront déterminées en fonction du CPPH à la date du tirage au sort.

Art.06

Les joueurs peuvent s'engager dans une catégorie supérieure, mais pas inférieure.  
Les joueurs et joueuses **inscrits en simple et en double doivent s'inscrire dans la même catégorie,**  
**Exemple : si je décide de jouer un tableau en Benjamin, je devrais jouer en double en Benjamin.**

Art.07

Les horaires sont donnés à titre indicatif. **Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi devra le signaler tant à la table de marque ainsi qu'au juge-arbitre** dont il attendra d'obtenir l'accord.  
Les **matchs pourront être lancés avec 1 heure d'avance maximum** sur l'horaire annoncé.

Tout joueur devra se présenter à la table de pointage dès son arrivée dans la salle et s'acquitter des frais d'inscription et présenter son autorisation parentale dûment rempli.

Art.08

Les volants sont à la charge des joueurs, cependant **offerts par le Badminton Club De La Possession à partir des finales.**

En cas de différend entre les joueurs, des volants sont en vente dans la salle.

Le volant officiel de la compétition (homologué par la FFBad), est le **RSL Grade 3**

Art.09

Le temps de repos minimum entre 2 matchs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord dès l'intéressés. Le J.A. peut accorder un repos plus long si cela lui paraît souhaitable.

Art.10

**Le temps d'échauffement sur le terrain est de 2 minutes** (test des volants compris) mais **ne peut dépasser 5 minutes après l'appel sur le terrain.**

Art.11

**Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 mn pourra être disqualifié par le J.A.** et ce, quel que soit le niveau de la compétition. **Un forfait volontaire entraîne le retrait de tous les tableaux quel que soit le niveau de la compétition.**

- Art.12** L'accès au **plateau de jeu est réservé aux seuls joueurs** devant disputer un match ainsi qu'aux arbitres, juges-arbitres, juges de lignes, coachs et membres de l'organisation. Les joueurs devront donc se présenter sur le terrain tous les éléments nécessaires au bon déroulement de leur match.
- Art.13** **Rappel :** Quand le score atteint la 1ere fois 11 dans chaque set, les joueurs bénéficient d'un arrêt de 60 s (s'ils le désirent), et d'une interruption de 120'' entre chaque set. Pendant ces arrêts, chaque camp peut être rejoint sur le terrain par 2 personnes au maximum. Ces personnes devront quitter le court à l'annonce « 20'' » de reprise de match.
- Art.14** **Coaching :** le coaching permanent est autorisé, lorsque le volant n'est pas en jeu. Les coachs (1 maxi/ joueur sous réserve de la configuration de la salle) devront être assis et porter une tenue correcte (T-shirt et short à minima).
- Art.15** Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la F.F.Bad est exigée sur les terrains. La décision du JUGE ARBITRE est sans appel conformément à la circulaire en vigueur. Portez exclusivement des chaussures munies de semelles blanches ou ne marquant pas le sol.
- Art.16** Les matchs seront auto-arbitrés ou arbitrés, selon les disponibilités des arbitres. Cependant, en cas de litige, tout joueur pourra faire appel au juge-arbitre afin qu'il puisse définir la meilleure solution.
- Art.17** Un volant touchant un panneau de basket sera compté « let » au service (maximum 3 fois sur l'ensemble du match) et « faute » en jeu.  
Tout volant touchant un câble sera compté « let » pour les services et le jeu.
- Art.18** Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes ou autres.
- Art.19** **Toute participation implique l'adoption du présent règlement.**
- Art.20** **Le Juge Arbitre demandera à la CRA l'application des sanctions nécessaires en cas de mauvais comportement lors de la compétition (avertissement, carton jaune, rouge ou noire), ou de forfait injustifié (suspension de deux mois à toute compétition)**
- Art 21** Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant des feuilles d'inscription non complétées selon les directives mentionnées, seront supportées par le club en cause
- Art 22** Si un joueur souhaite jouer en double et n'a pas de partenaire, l'organisateur, dans la mesure du possible lui en attribuera un.

## RAPPELS :

**Forfait volontaire** : soit, **sans raison valable ou sans prévenir**, à ne pas se présenter le jour de la compétition, soit à **renoncer sans raison valable à jouer un match**.

**Un forfait volontaire entraîne le retrait de tous les tableaux et la suspension de 2 mois.**

**Forfait involontaire** : soit à ne pas se présenter à une compétition pour raison valable (**dûment justifiée** par écrit au **maximum 5 jours ouvrables** après le dernier jour de la compétition), soit pour une raison valable (à l'appréciation du juge Arbitre) d'arriver suffisamment en retard à une compétition pour ne plus être en mesure de jouer un match sans perturber durablement le déroulement de la compétition.

### **Rappel sur les cartons**

- **Carton jaune** : c'est un avertissement pour mauvaise conduite.
- **Carton rouge** : c'est une faute (= 1 point pour l'adversaire) pour mauvaise conduite.
- **Carton noir** : c'est la disqualification pour mauvaise conduite.

**2 cartons rouges entraînent la suspension de 2 mois automatiquement.**

**1 carton noir entraîne la suspension immédiate de 2 mois.**

**LE COMITE D'ORGANISATION VOUS SOUHAITE UNE TRES BONNE COMPETITION  
DANS LE RESPECT DES REGLES, DES ARBITRES, DES JUGES ARBITRES,  
DES BENEVOLES, DES ORGANISATEURS ET DES AUTRES JOUEURS ET JOUEUSES.**

